



# L'aide personnelle: l'interface entre l'aide sociale et la santé

Présentation et discussion autour du concept genevois

Magali Gani & Yves Reymond



## Contexte

L'aide sociale à Genève est régie par la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) :

**Art. 2 Prestations** Les prestations de l'aide sociale individuelle sont les suivantes :

- a) **accompagnement social**;
- b) prestations financières;
- c) insertion professionnelle.

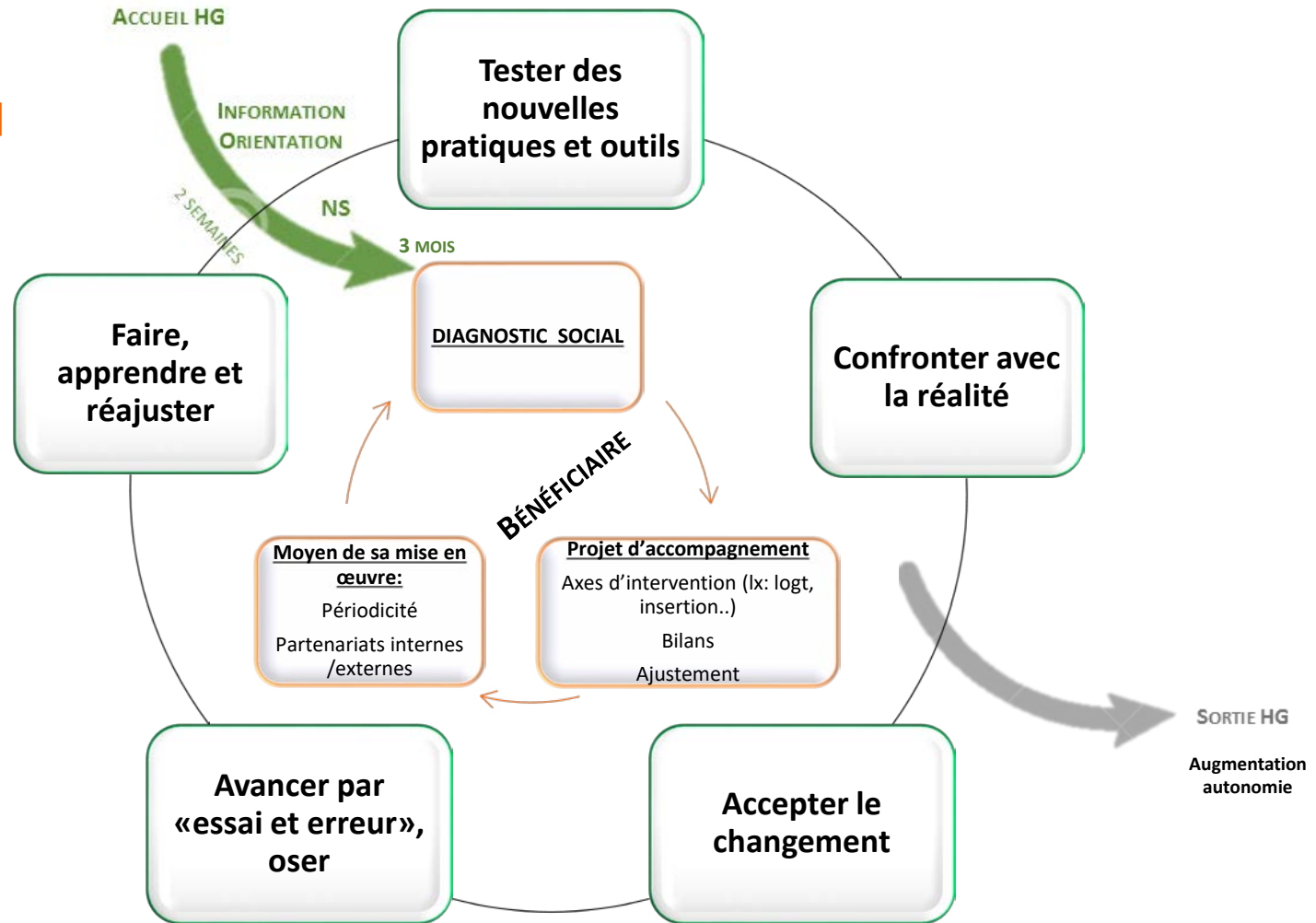
**Art. 5 Principes**

<sup>1</sup>Peuvent bénéficier d'un accompagnement social toutes les personnes majeures qui le demandent.

<sup>2</sup>L'accompagnement social comprend notamment la prévention, l'information sociale, l'orientation et le conseil.



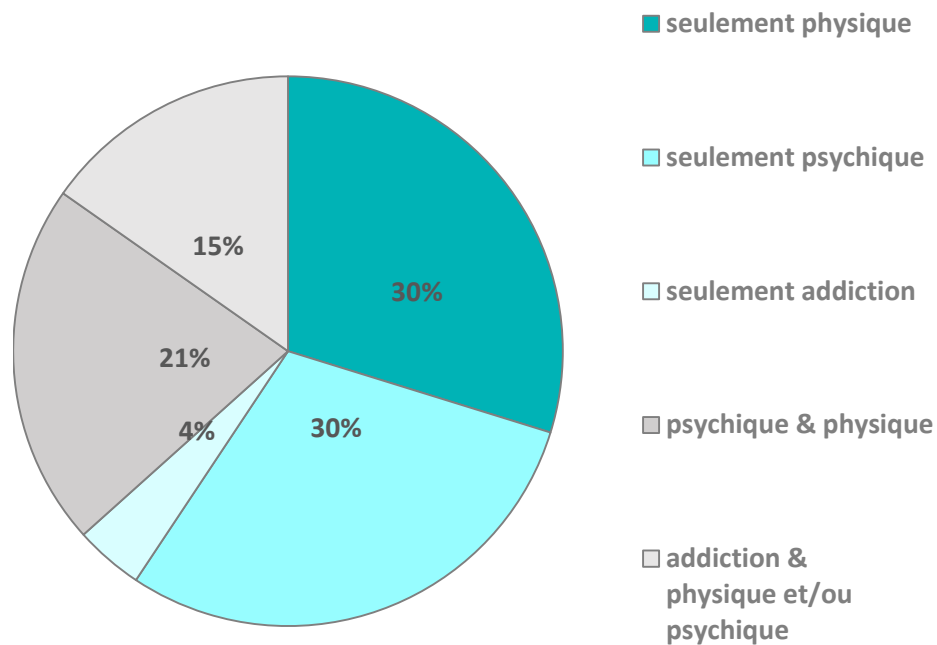
## Processus itératif de l'accompagnement social



*Osons questionner les interventions classiques et testons les pratiques*



## Problématiques de santé des personnes suivies à l'Hospice général



En 2020, 6376 titulaires de dossier (**43%**) ont fait l'objet d'au moins une problématique de santé



## Favoriser le pont entre le social et la santé

Depuis quelques années, l'Hospice général a mis en place un service de ***coordination santé social*** qui travaille sur **4 axes** et qui fait partie intégrante du processus de l'accompagnement social *adapté* pratiqué au sein de l'institution.



## Axe n°1: Support pour les collaborateurs

- ❖ SOUTENIR ET ORIENTER LES COLLABORATEURS AMISOC DANS LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE (DONT AGENDA INTÉGRATION SUISSE)





## Axe n°2: Mesures pour les bénéficiaires

### ❖ MISE EN PLACE ET GESTION DE MESURES À L'ATTENTION DES BÉNÉFICIAIRES EN SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE

#### Pact'emploi

En collaboration avec l'unité  
de psychiatrie du jeune adulte (HUG)

#### Théâtre du vécu

En collaboration avec la  
Fondation Recherche et Formation  
pour l'enseignement du malade

#### Art-thérapie

En collaboration  
avec 2 art-thérapeutes libérales



## Axe n°3: Collaborer avec les partenaires du réseau santé-social genevois

❖ ÊTRE RÉGULIÈREMENT EN CONTACT AVEC CE RÉSEAU ET PARTICIPER À DES ACTIONS COMMUNES EN MATIÈRE DE SANTÉ

° Hôpitaux Universitaires de Genève

° Assurances sociales (invalidité/chômage)

° Forum Addictions

° Placements en institutions thérapeutiques





## Axe n°4: Mise en place de projets

### ❖ RÉFLEXION CONTINUE POUR OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE SANTÉ-SOCIAL DES BÉNÉFICIAIRES

- **Collaboration avec l'Association des médecins de Genève:**
  - certificat d'aptitude
  - commission interdisciplinaire pour étudier les cas complexes de santé
- **Accompagnement culturel pour les migrants avec vulnérabilités:**
  - accompagné par des pairs;
  - se sentir plus à l'aise dans les démarches citoyennes du quotidien;
  - identifier plus facilement les personnes et institutions ressources dans la société d'accueil.



## A vous la parole !

- Placements en institutions thérapeutique: quelle est votre implication ?
- L'axe **santé-social** est-il mis en évidence dans vos institutions, et, si oui, comment ?
- Quels projets existants en lien avec la santé ?